

20  
1

19 mai 88 M<sup>3</sup> 90691

CABINET INDUSTRIEL  
DE  
**M. ARMENGAUD JEUNE**  
Ingénieur Conseil  
FONDÉ EN 1836  
BREVETS D'INVENTION  
en France et à l'Etranger  
CONSULTATIONS TECHNIQUES  
ET LEGALES  
23, BOULEVARD DE STRASBOURG  
PARIS

Mémoire descriptif  
à l'appui de la demande  
d'un  
Brevet d'Invention  
de quinze années

pour des Perfectionnements dans les jouets  
mécaniques à volant moteur.

par La S<sup>te</sup> Cantel et Manon  
Fabricants de jouets  
à Paris.

ET

est de

ORIGINAL

Solutions

Le lancement des jouets mécaniques à volant moteur a lieu aujourd'hui au moyen d'une ficelle enroulée sur une poulie fixée sur l'axe du volant moteur. Ce mode de lancement des jouets présente les inconvénients principaux suivants:

- 1° L'enroulement de la ficelle est difficile, surtout pour les enfants.
- 2° On est obligé de tirer fort pour lancer le jouet et de plus, n'ayant aucun guide, on peut fuser l'axe par la traction énergique qu'on exerce sur la ficelle.
- 3° Le lancement du jouet est souvent défectueux parce que l'on a fait faire trop de tours à la ficelle.

Pour obvier à ces inconvénients, j'ai imaginé d'appliquer au lancement ou à la commande des jouets à volant moteur une clef à crémaillère engrenant avec un pignon disposé sur l'axe du volant moteur. Cette clef à crémaillère est guidée dans une coulisse, peut être manœuvrée avec la plus grande facilité et permet par suite de lancer le jouet avec

( 23 )



22  
gout

une très-grande puissance.

Ce mode de commande par une clef à crémaillère peut être appliqué à tous genres de jouets à volant moteur et particulièrement à ceux où le volant moteur se trouve masqué.

Sur le dessin annexé, j'en ai représenté l'application à deux dispositions de voitures de paysanne.

Les fig. 1 et 2 sont une élévation et un plan, en parties sectionnées, de l'une de ces voitures.

Le volant moteur A, disposé sur un axe B en contact avec le fourreau de la jante des deux roues C C de la voiture, est masqué par la bache II. Cet axe B porte un pignon E, logé dans une gaîne ou coulisse métallique F, adaptée sur le côté de la voiture.

Au brancard de la voiture est articulé un âne G dont l'une des jambes est reliée par une bielle I, à un coude de l'espieu M.

Les fig. 3 et 4 représentent en élévation et en plan la clef à crémaillère N qui est employée pour lancer le jouet.

Pour opérer ce lancement, on introduit la clef N dans la gaîne F, comme cela est indiqué sur la fig. 1, et la tenant par son anneau terminal, on la tire violemment à soi, provoquant ainsi la rotation de l'axe B du volant moteur et par suite des roues C C de la voiture. Par la rotation des roues C C, l'espieu transmet par la bielle I à l'âne un mouvement d'oscillation autour de son axe d'articulation sur le brancard, de manière à simuler un mouvement de galop.

Dans la variante de voiture

36

de paysanne représentée par la fig. 5, la commande de l'âne a lieu par une roue supplémentaire I placée à l'avant de la voiture et qui en roulant sur le sol actionne l'âne G par une bielle I.

En Résumé:

Nous remercions, comme notre invention, les perfectionnements aux jouets à volant moteur qui ont été décrits ci-dessus en regard du dessin annexé et particulièrement

1° le lancement des jouets à volant moteur au moyen d'une clef à crémaillère qui engrène avec un pignon disposé sur l'axe du volant moteur.

2° nos dispositions de voitures de paysanne avec volant moteur masqué par une bache, ces voitures étant combinées avec un âne actionné soit directement par l'espieu de la voiture comme il a été décrit en regard des fig. 1 et 2, soit par une roue supplémentaire placée à l'avant de la voiture, comme il a été décrit en regard de la fig. 5.

PARIS, LE 19 MAI 1888. P. P. DE LA S<sup>te</sup> CARTE ET MARON

Il peut être annoncé au prix de 100 cts par la Société Paris, le 26 mai 1888. Le Ministre du Commerce et de l'Industrie Pour le Ministre et par délégation.

Le Chef du Bureau de la Propriété industrielle

Un rôle en deux formats (un total de quatre images) une liasse - Deux parties Autourant un seul deux mots - deux mots, m. h.

Original

Fig. 1.

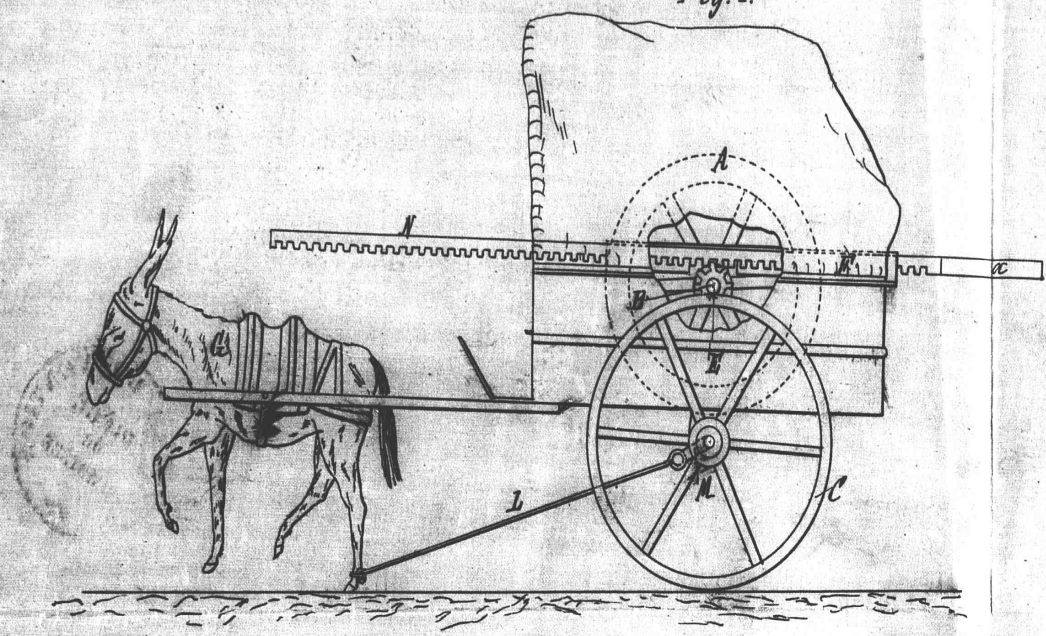


Fig. 5.

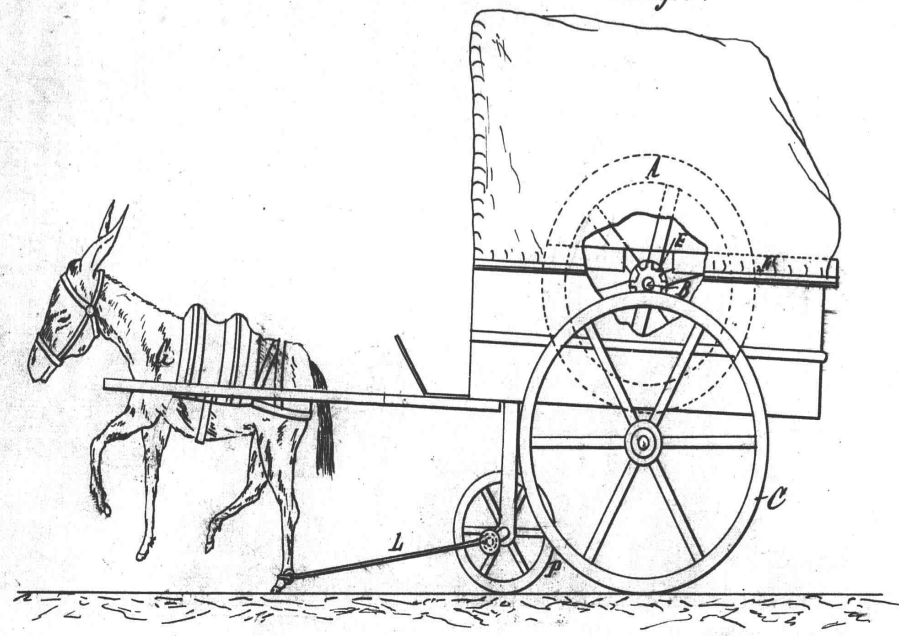


Fig. 2.

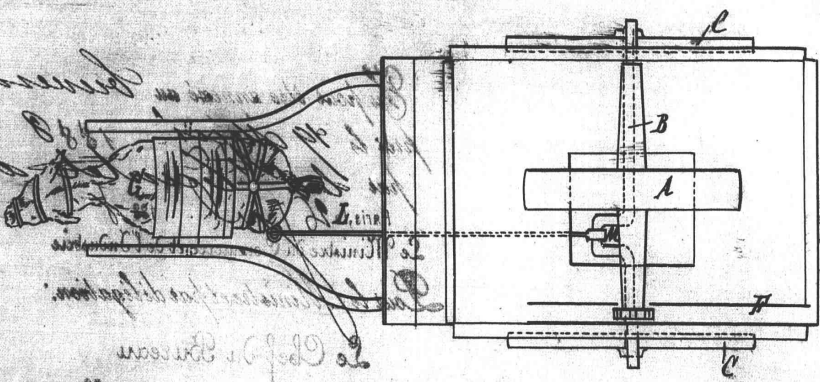


Fig. 3.

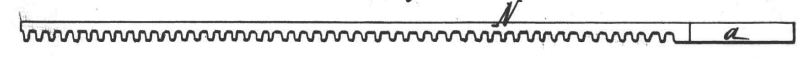
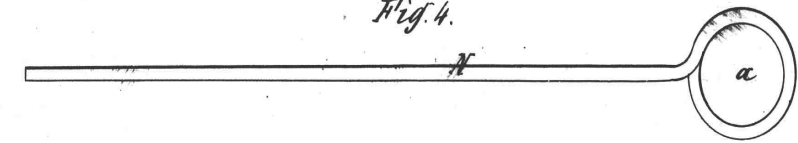


Fig. 4.



*[Handwritten notes and signatures in the bottom left corner, including a signature that appears to be 'J. P. de la...']*

Paris, le 19 Mai 1888  
 J. P. de la P<sup>te</sup> Cantel & Manon  
*[Signature]*